

DACP

REF : DACP2014054

Signataire : MC/ED

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Marché d'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, d'entretien technique des installations, dépannages et interventions pour les années 2015-2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le marché d'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, d'entretien technique des installations, dépannages et d'interventions, actuellement en cours, arrive à échéance le 31 décembre 2014.

Les interventions de maintenance ont pour but d'assurer les contrôles préventifs de ces équipements et de remédier à toute anomalie susceptible de nuire au bon fonctionnement des appareils.

Conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics, le marché est passé sur appel d'offres pour une période allant de sa notification jusqu'au 31 décembre 2015 et renouvelable, par reconduction expresse, par périodes successives de un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2018 au plus tard.

Le marché est passé à prix mixtes, à savoir une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective dont la fréquence et l'importance sont impossibles par nature à définir avant que leur défektivité survienne.

Ces dernières feront donc l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics :

- Seuil minimum : 50 000 € HT
- Seuil maximum : 200 000 € HT

La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum de ce dernier.

Le montant maximum annuel au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

Pour information, les dépenses réalisées sur les quatre années passées s'élevaient à :

- 2011 : 124 129,02 € HT
- 2012 : 124 578,27 € HT
- 2013 : 142 878,26 € HT
- 2014 (aujourd'hui) : 98 506,78 € HT

En conséquence de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet de marché et d'autoriser le Maire, à l'issue de la procédure et conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres à signer le marché subséquent avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 32

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 NOVEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et ***Conseillers Municipaux délégués,**

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leïla
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, **M. PLEE Eric,** Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2014054

Signataire : MC/ED

OBJET :Marché d'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, d'entretien technique des installations, dépannages et interventions pour les années 2015-2018. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu les articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché actuellement en cours arrive à échéance au 31 décembre 2014,

Considérant qu'il convient dans ces conditions de lancer un marché afin de continuer à assurer l'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, d'entretien technique des installations, dépannages et interventions pour les quatre années à venir,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché à bons de commande, relatif au marché d'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, d'entretien technique des installations, dépannages et d'interventions pour les années 2015-2018, passé sur appel d'offres pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, pouvant ainsi couvrir les années 2015 à 2018 et comportant les seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 50 000 € HT
- Seuil maximum : 200 000 € HT

AUTORISE à l'issue de la procédure et conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres, le Maire à signer le marché subséquent avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'adjoint délégué



Anthony DAGUET

Reçu en préfecture le : 07/11/2014

Publié le : 07/11/2014

Certifié exécutoire le : 07/11/2014



L'adjoint délégué

Anthony DAGUET